

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

0 AFFAIRES

P.V. N° 359 / 19.77

OBJET DE LA PROCÉDURE

- OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

77305373

07/08/77

NUMÉRO
D'OPÈRE
CODE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

- 1 P.V. de transport, des constatations et synthèse de l'enquête.
- 2 Croquis de l'état des lieux et plan de situation.
- 3 Planche photographique.
- 4 P.V. audition
- 5 P.V. audition
- 6 P.V. audition

SD

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

- 1 M. Le Préfet des Hautes-Alpes à G A P.
- 1 M. Le Procureur de la République à G A P.
- 1 M. Le Général, Commandant la Région Aérienne
à AIX EN PROVENCE.
- X 2 M. Le Ministre des Armées, Direction de la
Gendarmerie et de la Justice militaire, Bureau
emploi-enseignement à P A R I S

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR: *Le général,
Commandant Régional de la
gendarmerie*

DATE, SIGNATURE, CACHET

A Marseille, le 21 SEP. 1977

Le Chef-d'Escadron CAYSSIAL
Chef du Bureau des Personnels.



GENDARMERIE NATIONALE

PROCES - VERBAL DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PIECE N° 359/1

L'an mil neuf cent soixante dix sept, le vingt huit
Août.
Nous,

MDL Chef.

1. Gendarmes.

de la brigade de _____, rapportons les
opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant
en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I. - PREAMBULE

Le 21 Août 1977 à 9 heures, nous sommes informés par
Monsieur _____ L représentant local du journal "Le Dau-
phiné Libéré" à SAINT-BONNET, de ce que quatre jeunes
gens avaient observé au cours de la nuit du 6 au 7 Août
1977 vers 1 heures 30 au lac de l'Aulagnier, commune de
SAINT-BONNET (Hautes-Alpes), un objet volant lumineux
à la forme et au déplacement étranges.

Après avoir contacté les témoins de cette observa-
tion, à savoir Messieurs _____

et _____ nous
nous sommes rendus sur les lieux à l'Aulagnier afin de
recueillir les observations et les impressions de ces
témoins sur l'apparition de ce phénomène.

Par message radio N° 109 du 21 Août 1977, nous avons
rendu compte de ces renseignements à notre Commandant de
Compagnie à GAP.

II. - CONSTATATIONS

Sur les lieux, les témoins de ce phénomène nous ont
situé l'endroit où ils l'ont vu pour la première fois
en forme de triangle (A sur le cliché n°1 pièce n°359/3)
et l'endroit où ils l'ont vu pour la dernière fois de
forme ovale (B sur le cliché n° 1 et 2 pièce n°359/3
et croquis pièce n°359/2).

Aux abords immédiats du lac de l'Aulagnier et à
l'endroit approximatif où a été vu l'objet, nous avons
scruté le sol et les végétaux afin de déceler éventuel-
lement des traces ou indices quelconques, nous n'avons
rien découvert.

Ce phénomène visuel s'est produit à 13 Kms au Nord
de GAP (05) et à 2 Kms au Sud-Est de SAINT-BONNET, chef
lieu brigade, au lieu-dit "l'Aulagnier" (voir plan de
situation et croquis pièce n°359/2).

.../...

Le lac de l'Aulagnier à proximité duquel a été vu ce phénomène lumineux mesure 350 mètres de long sur 100 mètres de large. Un chemin fait le tour de ce plan d'eau et permet l'accès à tous véhicules (voir croquis).

De cet endroit le profil d'ensemble du relief du sol s'élève progressivement vers l'Est pour atteindre des altitudes de 2000 à 3000 mètres. Vers l'Ouest, le relief s'étend jusqu'au lit du "Drac".

La surface du sol est composée de champs cultivés de prairies naturelles et d'arbres en assez grande quantité (conifères et feuillus), voir cliché photographique, pièce n° 359/3.

III. - ENQUETE

Lors de notre enquête nous avons procédé aux auditions successives de messieurs (pièce n°359/4),
(pièce n°359/5),

(pièce n°359/5).

De celles-ci, il ressort que Mr I , lorsque le premier cité a aperçu un point lumineux apparaître au sommet de la colline la plus proche.

Mentionnons que Mr I n'a pas été entendu sur l'apparition de ce phénomène, celui-ci ayant quitté notre circonscription avant que les faits soient portés à notre connaissance.

Ensemble ils ont observé cette lumière. Ils ont remarqué un gigantesque triangle de couleur orange vif apparaître progressivement. Après avoir averti les deux autres camarades qui étaient restés dans la voiture, ils se sont rendus compte que ce triangle se prolongeait de forme ovoïde.

Ce phénomène s'est détaché de la colline et ^{ils} ont aperçu dans sa totalité ^{que} il avait la forme d'un cône. Celui-ci au lieu de s'élever, s'est avancé vers leur direction, en gardant la même altitude.

Pris de peur, ils sont partis, pendant que conduisait le véhicule, les deux passagers situés sur le côté droit, ont pu observer davantage ce phénomène qui se situait à environ 100 mètres d'eux.

Ensuite étant gênés par une haie d'arbres, ils n'ont plus vu le phénomène, et sont partis chercher d'autres personnes afin de leur montrer. Etant revenus sur les lieux ils n'ont plus remarqué la présence de ce phénomène.

-o-o-o-o-o-

Poursuivant notre enquête, nous avons pris contact avec la population du hameau de l'Aulagnier et des villages environnants, mais aucune personne n'a remarqué la présence de cet objet volant non identifié.

Monsieur demeure

..... où il peut être entendu également sur l'apparition de ce phénomène.

-o-o-o-o-o-

Fait et clos à

Le 10 Septembre 77

Le MDL Chef

Le Gendarme

Le Gendarme

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

O . V . N . I .

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 359 / 1977

7/8/77

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR Vingt et un Août mil neuf cent soixante dix sept

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

Gendarme, Agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 21 Août 1977 à 15 heures 30, entendons au bureau de notre brigade :

né le 18.03.1959

, étudiant,

qui nous déclare :

""Actuellement je suis en vacances à SAINT-BONNET EN CHAMPSAUR (05). Dans la nuit du Samedi 6 Août 1977 au Dimanche 7 Août 1977, j'ai été témoin d'un phénomène étrange.

Les faits se sont déroulés de la façon suivante :

""Alors que nous étions quatre amis, nous avons décidé de nous rendre sur les bords du lac de l'Aulagnier situé à environ 5 Kms du village de SAINT-BONNET (05). Il était approximativement 0 heure 30. Ayant emporté nos instruments de musique, jouait de la clarinette et moi de la trompette. Pendant ce temps, mon frère et un ami s'étaient allongés dans la voiture pour nous écouter. C'est alors que je vis un point lumineux apparaître au sommet de la colline la plus proche. Pendant un instant j'ai pensé à la lumière d'une habitation, j'ai fait la remarque à et ensemble nous avons observé ce point.

""C'est alors que, progressivement, à moins de 1 Km de nous, apparut un gigantesque triangle orange vif. Pris de peur nous avons averti nos deux autres camarades qui étaient dans la voiture. Tous les quatre nous nous sommes rendus compte que ce triangle se prolongeait de forme ovoïde. ""S'étant alors détaché du sommet de la colline, ce phénomène, apparaissant dans sa totalité, avait la forme très nette d'un cône. Au lieu de s'élever, il s'est avancé dans notre direction en gardant à mon estimation la même altitude que quand il est apparu tout entier. Durant le temps écoulé à partir du moment où mon frère démarrait la voiture et jusqu'au moment où nous quitions les bords du lac, moi, qui étions assis sur le côté droit de la voiture, avons eu le temps nécessaire pour observer davantage ce phénomène.

""La forme nous apparaissait très nette alors que la couleur orange nous donnait l'effet de mouvement comme des vagues. Quand nous avons quitté le lac, le phénomène devait être à cinquante ou cent mètres de nous. Ayant pris un chemin bordait d'arbres, nous ne pouvions plus distinguer le phénomène. Ceci nous donnant la confirmation qu'il n'était pas à haute altitude.

La personne entendue.

l'A.P.J. /

.....Ce phénomène se dirigeait d'Est en Ouest.

.....Etant allés chercher d'autres personnes afin de leur montrer ce que nous avons vu et celles-ci, acceptant de venir avec nous, en arrivant sur les lieux, ne purent constater la présence de ce phénomène.

.....Pensant que notre témoignage ne soit pas pris en considération, nous ne l'avons pas déclaré plus ~~à~~ tôt.

Il est difficile de donner une estimation de grandeur à ce phénomène étant sous l'effet de la peur, néanmoins il me paraissait de la taille d'un avion de ligne.

.....Je tiens à préciser que dans le courant de la soirée qui a précédé le moment où j'ai observé ce phénomène, je n'avais pas consommé d'alcool. Cette précision étant apportée à toutes fins utiles.

Le 21 Août 1977 à 16 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

1^{er} A. P. J.

...PEMENT

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Q . V . N . I .

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 359 / 1977

PERSONNE ENTENDUE

M.

RÉFÉRENCES

CE JOUR Vingt et un Août mil neuf cent soixante dix sept
NOUS SOUSSIGNÉ(S), Gendarme agent de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES 20 et 75 ~~du Code de Procédure Pénale~~ DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 21 Août 1977 à 15 heures 10 au bureau de notre brigade entendons :
M. né le 15 Février 1958
Étudiant en mécanique générale

"... Je suis actuellement en vacances à SAINT - BONNET et j'ai passé le mois d'Août dans cette région. Le samedi 6 Août 77 vers 23 heures je suis allé en compagnie de plusieurs camarades à la Fête à LA MOTTE en CHAMPSAUR(05) . Une fois sur place nous avons discuté et vu que le bal organisé était payant nous sommes revenus au " BOUSCON " où je campais . De là nous avons discuté pendant 15 minutes environ puis nous sommes allés chez deux de mes camarades afin de chercher des instruments de musique, car ... et ... sont musiciens. Ensuite nous sommes revenus au BOUSCON pensant que ces deux camarades pourraient jouer de leurs instruments . Nous avons réfléchi pensant que la musique pourrait indisposer les personnes se trouvant à proximité et nous avons décidé d'aller au lac de l'Aullagnier pensant que nous serions plus tranquilles pour jouer. Il était environ 0 heures 30 lorsque nous sommes arrivés au lac. Le temps était clair et il faisait clair de lune . Cet astre était assez élevé par rapport à l'horizon des montagnes
- Dans le courant de la soirée je n'avais pas consommé d'alcool et j'avais pris mon repas vers 21 heures
- Sur les lieux à l'Aullagnier ... et ... se sont mis à jouer de leurs instruments de musique, une clarinette et une trompette . En compagnie de ... je suis resté dans le véhicule de ce dernier. Nous avons mis les sièges en position couchettes et nous avons discuté pendant que les deux autres jouaient . Environ 1 heure plus tard vers 1 heure 30 nous ont brusquement alertés en disant : " Vite vite on s'en va " . Aussitôt j'ai cru qu'il s'agissait d'un paysan en colère venant vers nous à cause du bruit émis par la musique . Je n'ai pas compris l'af-folement de mes deux camarades car je voyais ni je n'entendais rien. Je me suis relevé dans le véhicule et j'ai pu voir à travers les vitres un objet lumineux aux dimensions assez importantes . Avec ... nous sommes restés dans le véhicule et nous avons remis les sièges en place. J'ai continué l'observation pendant que ... essayait de démarre le véhicule . Lorsque je l'ai aperçu pour la première fois il s'élevait verticalement tout en grossissant derrière la montagne située devant nous vers Chaillol. Je l'ai quitté des yeux puis lorsque je l'ai revu il avait changé de forme et possédait une forme à peu près ovale . Lorsqu'il est monté de derrière la montagne il avait la forme d'un triangle

ils X
un mot ajouté

La personne entendue

Lorsqu'il a pris la forme ovoïde il s'est dirigé vers nous, il s'est approché assez près mais je ne puis évaluer la distance . Il paraissait très gros , très volumineux comme un immeuble ordinaire de 2 à 3 étages . Il avait une couleur qui ressemblait à l'orange avec des alternances plus ou moins foncées. L'objet par lui même était très lumineux mais n'émettait pas de lumière extérieure . Pendant ce temps là Jean François a réussi à partir avec le véhicule et lorsque nous sommes arrivés derrière une haie d'arbres nous ne l'avons plus vu ; il semblait être au dessus du lac

Nous sommes revenus au campement au Bouscon et nous avons réveillés des camarades en leur racontant les faits . Avec deux véhicules nous sommes revenus sur les lieux à l'aullagnier et il n'y avait plus rien ni traces quelconques. Nous sommes revenus le lendemain et cette fois de jour nous n'avons rien remarqué . Nous sommes encore revenus le soir et le phénomène ne s'est pas reproduit

- Je ne suis pas venu vous voir car je pensais ne pas être pris au sérieux

- D'autre part je tiens à préciser que cet objet était totalement silencieux

- Ayant appris qu'un phénomène semblable s'était produit aux îles baléares la même nuit nous avons décidé d'informer de ces faits M . Jean Claude BOURRET à RADIO MONTE-CARLO.....

- La presse locale l'ayant appris incidemment un de ses représentants est venu nous voir afin de nous poser quelques questions et c'est comme cela que cette affaire est parue dans le DAUPHINE .

Le 21 Août 1977 à 16 heures 40

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus , j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

la personne entendue

I * A.P.J

GROUPEMENT

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

O.V.N.I

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 359 / 1977

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR Vingt et un Août mil neuf cent soixante dix sept
NOUS SOUSSIGNÉ(S), Gendarme agent de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

- Le 21 Août 77 à 17 heures au bureau de notre brigade entendons:
- M. né le 15 Juin 1955
dessinateur industriel

sonnes X
1 mot ajouté

1 mot rayé

Le samedi 6 Août 77 après le dîner j'avais décidé en compagnie de plusieurs camarades d'aller au bal à LA MOTTE (05). Lorsque nous arrivés à LA MOTTE plusieurs d'entre eux n'étaient pas d'accord pour aller au bal, on est reparti et comme nous n'avions pas envie de dormir, et ont décidé de jouer de leurs instruments de musique. Nous avons décidé d'aller au lac de l'aullagnier car cet endroit était favorable pour ne pas déranger personne. Pendant que et jouaient je me suis allongé dans le véhicule en compagnie de Il était environ 0 heure 30 lorsque nous sommes arrivés et mon véhicule était face au lac et à la montagne. Une heure après être arrivés nos deux camarades qui jouaient dehors ont ouvert les portières et ont dit : " Vite vite on s'en va ". Je pensais que l'on venait de déranger quelqu'un et lorsque je me suis relevé j'ai aperçu vers la montagne un triangle lumineux de couleur orange vif. Cet objet était lumineux mais n'émettait pas de lumière extérieure. J'ai vu ce triangle s'élever verticalement derrière la montagne et il grossissait au fur à mesure qu'il s'élevait. Ensuite j'ai démarré mon véhicule et j'ai pris la direction du village de l'aullagnier car nous avions tous peur de voir ce phénomène s'approcher de nous. Pendant que je conduisais mes camarades ont continué l'observation. C'est tout ce que j'ai pu voir sur cet objet. Je tiens à préciser à préciser que j'étais parfaitement lucide et que je n'avais pas consommé d'alcool au cours de la soirée.

1 mot rayé

le 21 Août 1977 à 17 heures 25

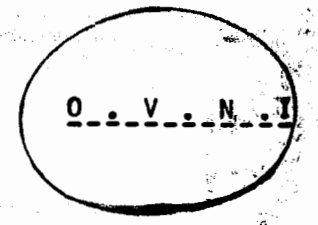
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

la personne entendue

1^{er} A.P.J

Direction d'observation
initial

Ligne d'arbres



Vers L'Aulagnier 1km

13

Chemin

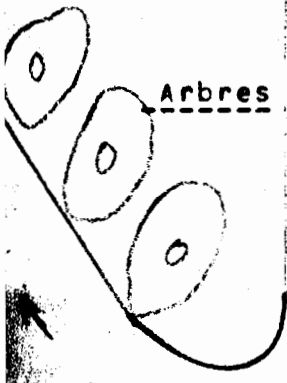
Berge

Berge

LAC de L'Aulagnier

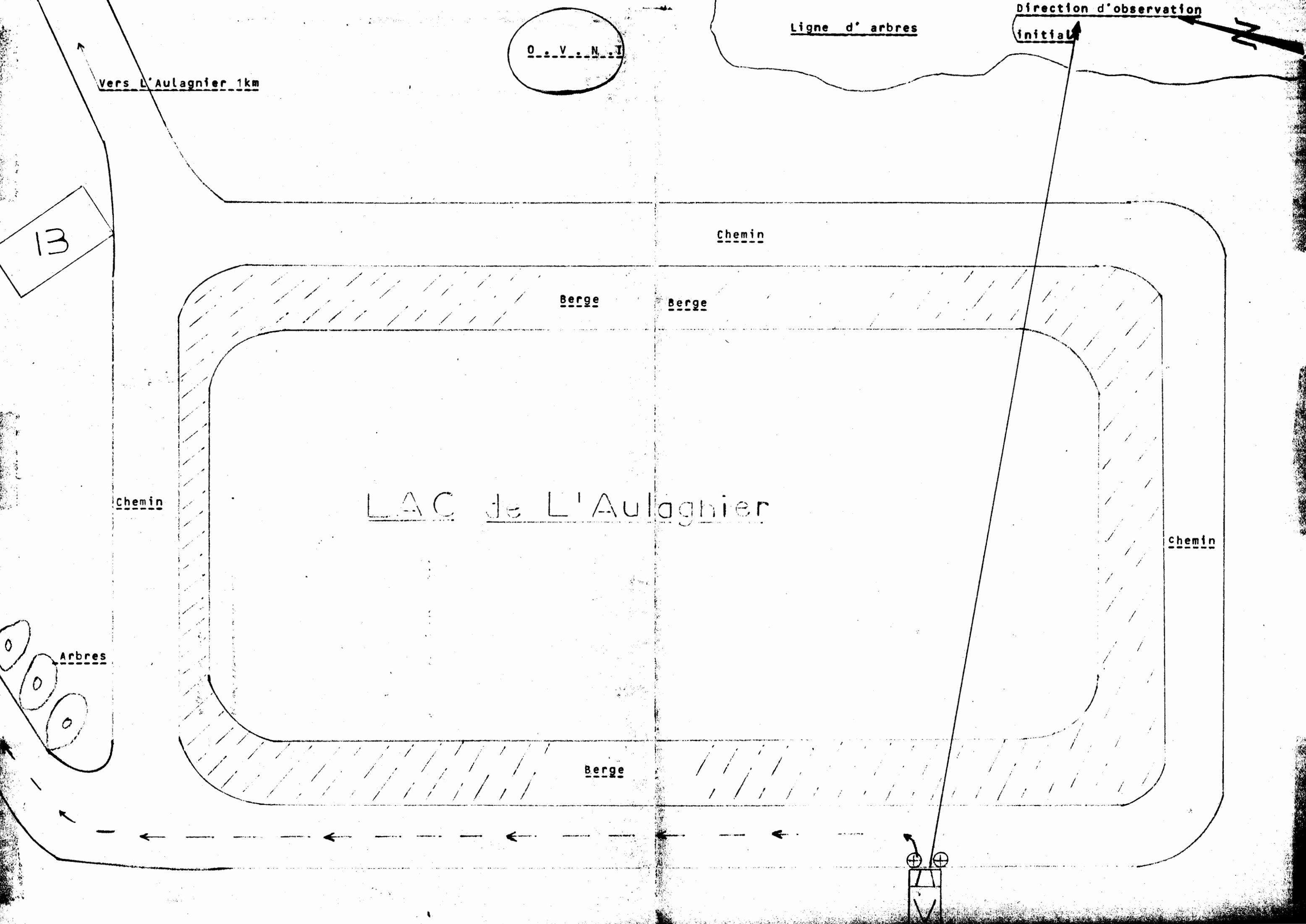
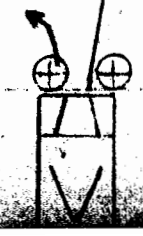
chemin

chemin



Arbres

Berge



LEGENDE CROQUIS

Lac de l'Aulagnier : Longueur 350 mètres , largeur 100 mètres
(ce lac artificiel est entouré d'un chemin)

V - Emplacement du véhicule des observateurs.

⊕ ⊕ - Emplacement des deux premiers observateurs.

B - Petit Bar Restaurant situé au bord du lac.

—————→ Direction initiale d'observation vers l'EST à 800 mètres environ du lieu d'observation.

O.V.N.I lieu où l'O.V.N.I a été vu pour la dernière fois par les observateurs à 150 mètres environ du lieu d'observation .

—————→ chemin utilisé par les observateurs pour s'enfuir en direction de l'Aulagnier puis de SAINT-BONNET.

---00000000---

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

CLICHE N° 1



- Apparition initiale de l'objet en forme de triangle.

B - Dernière observation où l'objet avait une forme ovoïde .

CLICHE N° 2



B - Endroit de la dernière observation à proximité du lac